



N° d'épreuve FFM ___ 590 ___

Organisateur technique : DIDIER Yannick (Président)

Club : Moto Club de Saint-Dié-des-Vosges

Email : didierco@orange.fr

Date : Le 25 et 26 juin 2022

Téléphone : 06-77-99-85-58

Lieu : Circuit de Champ Le Duc (1 zone artisanale de Borémont 88600)

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon général à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le règlement de la Commission Motocross Grand Est 2022 est disponible sur <http://liquemotograndest.fr/>

ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 OFFICIELS

AFFECTATION	N° LICENCE	NOM PRÉNOM	DÉSIGNATION
Directeur de course	013280	M. JACQUEL Thierry	CLUB
Délégué LMGE/Président du Jury	007201	M. COSTITCH Michel	LMGE
Membre du Jury	017043	M. MEISTERSHEIM Hervé	CLUB
Membre du Jury	79051	M. MATHIEU Jean-Marie	CLUB
Commissaire technique responsable	164059	M. THIEBLEMONT Gérard	LMGE
Commissaire technique	153465	MME THIEBLEMONT Maryse	LMGE
Commissaires technique	106239	M. WALEK Patrice	LMGE
	106240	MME WALEK Sylvie	LMGE
Responsable du chronométrage	183823	MME GROULT (CHAMANT) Christelle	LMGE
Chronométreurs	266214	MME CASSIN Chloé,	LMGE
	340450	MME DOLLAT Véronique,	
	062806	M. CASSIN Jerome,	
	421193	MME OPALINSKI Véronique	

ARTICLE 3 CATÉGORIES & ENGAGEMENTS

Tarifs des inscriptions dans le règlement de la Commission Motocross Grand Est 2022 (article 3.3) et sur <https://inscriptions.liquemotograndest.fr/> Le coût de la location du transpondeur est inclus. Le transpondeur est prêté par la LMGE au pilote. En cas de non-retour du transpondeur à la fin de l'épreuve, le pilote devra le renvoyer par colissimo la semaine suivante. A défaut, une facture d'un montant de 100€ lui sera envoyée en lettre recommandée avec accusé de réception.

CATÉGORIE	TYPE DE CHAMPIONNAT	DESCRIPTION	LICENCE
Championnat Excellence	Grand Est	Age ----- 13 ans mini (-15 ans : 125cc 2T) Cylindrée --- de 125cc à 500cc	NJ3C / NCO / LUE / INTER
Championnat 125cc 2T	Grand Est	Age ----- 13 ans mini Cylindrée --- 125cc 2T	NJ3C / NCO / LUE / INTER
Championnat 85cc	Grand Est	Age ----- de 9 à 15 ans Cylindrée --- 85cc	NJ / NCO / LUE / INTER
Championnat 65cc	Grand Est	Age ----- de 7 à 11 ans Cylindrée --- 65cc	NJ1 / NJ2 / NJ3
Trophée 250cc	Grand Est	Age ----- 13 ans mini (-15 ans : 125cc 2T) Cylindrée --- 125cc 2T, 250cc 4T	NJ3C / NCO / LUE / INTER
Trophée 450cc	Grand Est	Age ----- 15 ans mini Cylindrée --- de 144cc à 500cc	NJ3C / NCO / LUE / INTER
Trophée Vétérans, Féminines, Motos Anciennes	Grand Est	Age ----- 13 ans mini (-15 ans : 125cc 2T) Cylindrée --- à partir de 125cc	NJ3C / NCO / LUE / INTER
Challenge 50cc	Démonstration	Age ----- de 6 à 9 ans Cylindrée --- 50cc 2T / 88cc 4T semi-automatique	NJ1/NJ2

Championnat Quad	Grand Est	Age ----- 16 ans mini Cylindrée -- de 125cc à 500cc	NCO / LUE / INTER
Championnat Side Car Cross	Grand Est	Age ----- Pilote : 17 ans révolus / Passager 15 ans révolus Cylindrée --- de 350cc 2T à 750cc 2T < 1000cc 4T	NCO / LUE / INTER NCP (passager)

ARTICLE 4 CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : NON X OUI (75€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 115€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical : **Docteur Vely-Poutot Claire**

Nombre de secouristes	Dizaine	Nombre d'ambulance(s) : 1 type B
Hôpital le plus proche	26 km (Epinal)	Temps de trajet (en min) : 25min

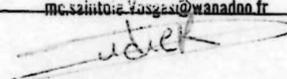
ARTICLE 7 LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques	
Nom du site	Circuit de Champ Le Duc	Longueur du circuit	1,650km
Adresse	1 zone artisanale de Borémont 88600 Champ Le Duc	Largeur minimum de la piste	8m
Capacité Moto :		Largeur de la grille	42m
Aux essais	45	Longueur de la ligne droite de départ	80m
En manches	42	Nombre d'Officiels Commissaires de Piste	18
Capacité Quad/Side-Car :			
Aux essais	32		
En manches	30		

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB	VISA DE LA LIGUE	VISA DE LA FFM
Date : 17/05/22	Date : 20.05.22	Date : 01/06/2022
		Numéro : 22/0496

MOTO CLUB de Saint-Dizier Secretariat 165 Route de Bruyères 88600 Laval Sur Vologne FRANCE Tél. : 03 77 99 85 58 mc.saintdizier@wanadoo.fr 	LIGUE MOTO GRAND EST Maison Régionale des Sports 13, Rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE Tél. : 03 83 18.87.68	
---	---	---